



Du jeudi 7 au vendredi 16 Octobre 2021

PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Sur les pas de Jésus

Accompagné par le Père Bernard BINON



Service des Pèlerinages du Diocèse d'Autun
28 Avenue de Bourgogne – Cidex 1505 –
71390 SAINT DESERT
Tél. 03.85.47.16.51- dirpelerinages@adautun.fr
<http://autun.catholique.fr/service-des-pelerinages.html>

**TERRES
DE
LA
BIBLE**

En partenariat avec TERRA DEI

SAS au capital de 80 000 € - RCS BLOIS 819005661 - ASSURANCE RCP ALLIANZ
Garantie financière APST – IMMATRICULATION ATOUT France : IM 075160045

Service des pèlerinages d'Autun – 28 rue de Bourgogne – 71390 St DESERT

Tél. 03.85.47.16.51 – dirpelerinages@adautun.fr -

<http://autun.catholique.fr/service-des-pelerinages.html>

Siret du diocèse - 778 549 683 Immatriculation ATOU France : IM071110009

Contrat responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0020820012000287-

PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Animé par le Père Bernard BINON

Du jeudi 7 au samedi 16 octobre 2021 - 10 jours / 9 nuits

J1 - Jeudi 7 oct. GENEVE - TEL AVIV – DESERT DU NEGUEV

Le matin, rendez-vous à l'aéroport de Genève. Vol de **GENEVE** pour **TEL AVIV** via ISTANBUL. Accueil à l'aéroport de Tel Aviv. Route pour le **DESERT DU NEGEV**.

Installation, dîner et nuit à l'hébergement dans le désert.

J2 - Vend. 8 oct. DESERT DU NEGUEV

Le matin, marche dans le **Makhtesh Ramon**. Messe en plein air dans le désert.

Déjeuner à MITZPE RAMON.

L'après-midi, découverte du site nabatéen d'**Avdat**. Puis, marche dans les gorges d'**Ein Avdat**.

Dîner et nuit à l'hébergement à l'hébergement dans le désert.

J3 - Sam. 9 oct. MER MORTE - JOURDAIN - GALILEE

Le matin, route vers la **MER MORTE**. Visite de la forteresse de **Massada**, ruines du palais d'Hérode le Grand. Montée à pied par la rampe des Romains et descente en téléphérique. Puis découverte de **Qumran** (les Esséniens ; les manuscrits de la Mer Morte).

Déjeuner à KALIA (possibilité de baignade dans la mer Morte pendant le temps du déjeuner).

L'après-midi, visite **Qasr El Yahud**, site d'évocation du baptême du Christ dans le **Jourdain**. Messe. Route vers la **GALILEE** par la **vallée du Jourdain**.

Installation, dîner et nuit à l'hébergement près du LAC DE TIBÉRIADE.

J4 - Dim. 10 oct. LAC DE TIBÉRIADE

Le matin, promenade en bateau sur le lac. Puis, visite de la **Primauté de Pierre** et la **Multiplication des pains**. Messe en plein air au Mont des Béatitudes

Déjeuner au MONT DES BEATITUDES

L'après-midi, descente à pied depuis le Mont des Béatitudes. Puis, visite du site de **Capharnaüm** : la synagogue du IV^{ème} siècle, les restes du village antique et la maison de Pierre.

Dîner et nuit à l'hébergement près du LAC DE TIBÉRIADE.

J5 - Lundi 11 oct. NAZARETH - CESAREE MARITIME - BETHLEEM

Le matin, route pour **NAZARETH** : visite de l'**église Saint-Gabriel** (la Fontaine de Marie), le souk, la synagogue. Puis, découverte du **sanctuaire de l'Annonciation** : la basilique, la grotte et l'église Saint Joseph.

Déjeuner à NAZARETH.

L'après-midi, visite de la Tombe du Juste. Route vers le Mont Thabor

Dîner et nuit à l'hébergement près du LAC DE TIBÉRIADE

J6 - Mardi 12 oct.

MONT CARMEL - CESAREE MARITIME - BETHLEEM

Le matin, découverte du **Mont Carmel**). Route pour la **côte méditerranéenne**.

Déjeuner à Césarée Maritime

L'après-midi, à **CESAREE MARITIME** : visite de l'ancienne capitale romaine, construite par Hérode le Grand. Visite de la ville antique : le théâtre, l'hippodrome... ; les remparts des croisés. Route pour **BETHLEEM**.

Installation, dîner et nuit à l'hébergement à BETHLEEM.

J7- Merc. 13 oct.

BETHLEEM - JÉRUSALEM

Le matin, messe dans une des grottes de la basilique. Puis, visite de la **Basilique et de la Grotte de la Nativité**. Découverte du **Champ des Bergers**.

Déjeuner à BETHLEEM.

L'après-midi, rencontre avec les sœurs du Monastère de l'Emmanuel. Puis, route pour **JERUSALEM**. Découverte du **Saint Sépulcre**.

Installation, dîner et nuit à l'hébergement à JÉRUSALEM.

J8- Jeudi 14 oct

JÉRUSALEM

Le matin, au **Mont des Oliviers** : visite du **Carmel du Pater**. Descente à pied au **Dominus Flevit**. Messe au Dominus Flevit. Puis, découverte du sanctuaire de **Gethsémani**, où Jésus a vécu l'agonie et son arrestation.

Déjeuner à JERUSALEM.

L'après-midi, le **Mont Sion** avec le **Cénacle**, la **Dormition** et **Saint-Pierre-en-Gallicante**.

Dîner et nuit à l'hébergement à JÉRUSALEM.

J9- Vend. 15 oct.

JÉRUSALEM

Le matin, visite de l'**église Sainte-Anne** et de la **piscine de Bethesda**. Puis l'**Ecce Homo**. Marche sur la **via dolorosa** jusqu'au **Saint-Sépulcre**.

Déjeuner à JÉRUSALEM.

L'après-midi, **temps libre** dans la vieille ville. Puis découverte du **Mur Occidental** à l'entrée en Shabbat.

Dîner et nuit à l'hébergement à JÉRUSALEM.

J10- Sam. 16 oct.

TEL AVIV - GENEVE

6h45 : transfert à l'aéroport de Tel Aviv. 07h30 : formalités d'enregistrement.

Vol de **TEL AVIV** à **GENEVE** via ISTANBUL. Turkish Airlines : 10h30-12h50 puis 15h05-17h20, sous réserve.

Ce programme est adaptable selon les confirmations des vols, hébergements, rencontres, visites et célébrations.

CONDITIONS PARTICULIERES

Date limite d'inscription : 23/07/2021 (après cette date appeler le service des pèlerinages)

Participation financière : 1838 €

Ce prix a été calculé sur la base de 35 participants minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 20 juin 2021. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données.

Acompte demandé à l'inscription : 300 €

Chèque à l'ordre de : AD PELERINAGE DIOCESAINE (Jordanie/Terre Sainte) - Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler en plusieurs mensualités, se renseigner. Le solde sera à verser au plus tard le 15 septembre 2021

Supplément chambre individuelle : 400 €

Conditions d'annulation :

A compter du jour de la déclaration (pièce justificative à l'appui), le cachet de la poste faisant foi en cas d'annulation pour raison de force majeure, il sera retenu.

60 € si l'annulation a lieu plus de 31 jours avant le départ

25 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 30^{ème} au 21^{ème} jour avant le départ

50% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 22^{ème} au 8^{ème} jour avant le départ

75% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 7^{ème} au 2^{ème} jour avant

Formalités d'entrée :

Ressortissants français et U.E : passeport valide 6 mois après la date du retour

(15/04/2022)

Mineurs voyageant sans au moins un de leurs parents : autorisation de sortie du territoire et copie de la pièce d'identité du parent signataire.

Autres cas : Israël : visa de tourisme à demander.

Le vaccin contre la COVID19 est obligatoire pour l'entrée en Israël.

Ressortissants hors U.E. : Visa contacter le consulat d'Israël : 01.40.76.55.40 et de Jordanie : 01.55.62.00.00 : Durée d'obtention d'un visa : 1 à 2 mois.

Santé

Pour entrer en Israël aucune vaccination spécifique n'est exigée sauf **le vaccin contre la COVID19 qui est obligatoire pour l'entrée en Israël.**

Les soins médicaux sont de bonne qualité en Israël.

Sécurité

Veillez consulter la fiche « Israël – Territoire Palestinien » du Ministère Français des Affaires Étrangères (MAE) : www.diplomatie.gouv.fr/conseils_aux_voyageurs, rubrique « sécurité ».

1er cas : à l'approche du départ, le passage du pays en zone rouge entraînerait l'annulation de votre voyage (avec remboursement, excepté 50 € par participant de frais administratif, ou report, sans frais, à une autre date).

2ème cas : tensions localisées. L'itinéraire serait adapté en lien avec votre guide et notre bureau de Jérusalem.

Assurance :

Tous nos prix incluent déjà une assurance voyage multirisque « Mutuaide Assistance » (Groupama), valable pour chaque participant résidant en France ou dans l'Union Européenne, avec les garanties : bagages, interruption de séjour, assistance, rapatriement, responsabilité civile à l'étranger et annulation (à partir de J-30)

Aérien :

Le transport aérien est assuré avec des compagnies aériennes autorisées. Une fois les billets émis (J-15), ils ne sont ni échangeables ni remboursables. Aussi, la non présentation d'un participant à l'aéroport de départ, quel que soit le motif, ou des documents exigés (passeport, visa...) ou une erreur d'orthographe de son identité entraîne l'annulation des billets allers et retours, sans possibilité de remboursement et la nécessité

Hébergement :

L'hébergement est assuré en maisons religieuses de qualité ou en hôtels 3*** ou 4**** équivalents normes locales. Les chambres sont équipées de douches ou baignoires, toilettes privatives et de linge de toilette. Des impératifs locaux peuvent entraîner un changement d'hébergement dans une catégorie identique ou supérieure.

Ce tarif comprend :

- Le pré acheminement en autobus Lux Voyages de St Désert/ Mâcon (suivant les inscriptions) à Genève.
- Le transport aérien : Vol de GENEVE pour TEL AVIV via ISTANBUL. Turkish Airlines :
- Les taxes aéroportuaires : 56 € à ce jour
- L'assistance à l'aéroport : de Genève et à l'arrivée et au départ d'Israël.
- Le transport en autocars grand tourisme climatisé selon le programme (un autocar par pays)
- L'hébergement en chambre double, en maisons religieuses ou hôtels équivalents (normes israéliennes).
- Les repas du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 10.
- Les frais d'entrée dans les sites indiqués au programme.
- La réservation des messes et des rencontres.
- Le service de guides locaux professionnels francophones (un guide par pays).
- Les oreillettes individuelles
- L'assistance locale 24h/24
- L'assurance multirisques : annulation, assistance, interruption de séjour, responsabilité civile à l'étranger, rapatriement et bagages.
- La documentation de voyage : étiquettes bagages, atlas biblique « Le Monde de la Bible » ou missel « Magnificat Terre Sainte », guide Jordanie, livret d'informations pratiques, un chèche et sur place une carte d'Israël détaillée.
- Les pourboires pour les guides et les chauffeurs.
-

Ce tarif ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle de 400 €
- Les offrandes de messe et lors des rencontres
- Les boissons, cafés et les extras personnels.

Réclamation, contact et médiation :

Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'Autun de toute réclamation, à l'adresse suivante : 28 rue de Bourgogne – Cidex 1505 – 71390 SAINT-DESERT par lettre avec accusé-réception et/ou par email à dirpelerinage@adautun.fr accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le pèlerin peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

Contact : Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : contact « litiges » : direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'AUTUN. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix du si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du pèlerin.

Le pèlerin pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Responsabilité : La direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'AUTUN et l'Agence TERRE DE LA BIBLES sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

Cession du contrat : Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 20 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le Service des pèlerinages est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Le Service des pèlerinages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Les documents nécessaires avec les horaires seront remis « **en temps utile avant le début du voyage** » (article L. 211-10 dernier alinéa).

Vous pouvez consulter, télécharger et imprimer les conditions générales de participation sur <http://autun.catholique.fr/srvice-des-pelerinages>.

TARIF ET ANNULATION

TARIF DU PELERINAGE : **1838 €**

A l'inscription, versement d'un acompte de 300 € par personne. **Chèques à libeller à l'ordre de : AD AUTUN (Z24).**

Virements et Règlements par Chèques Vacances acceptés. Calendrier de paiement : le solde devra être versé au plus tard le **15/09/2021**.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

ASSURANCES (MULTIRISQUE-RAPATRIEMENT-ANNULATION) : **Elle est incluse dans la participation financière, si vous ne la souhaitez pas, il vous suffit d'appeler le service des pèlerinages ou d'envoyer un courrier. Cependant vous devrez fournir au service avant le départ une copie de votre attestation d'assurance, ainsi que les documents assurance rapatriement.**

REVISION DU PRIX

Ce prix a été calculé sur la base de **35 participants** minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au **22 décembre 2019**. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données. Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisibles à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport, Redevances et taxes connues à la date du contrat. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

ANNULATION PAR LE PELERIN - Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Frais d'annulation/résolution du contrat

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage)

Barème d'annulation (sur le prix total du voyage).

à plus de 31 jours avant le départ : 60 €

entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 25 % du tarif du pèlerinage

entre 20 jours et 8 jours avant le départ : 50 % du tarif du pèlerinage

entre 7 jours et 2 jours avant le départ : 75 % du tarif du pèlerinage

48h avant le départ : 100 % du tarif du pèlerinage

ANNULATION PAR LA DIRECTION DIOCESAINE DES PELERINAGES (OU AGENCE DE VOYAGE)

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 20 participants n'est pas inscrit : Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

Je soussigné (nom, prénom) : _____ agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et de la brochures d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document .

Je soussigné (prénom et nom) : _____ déclare avoir plus de **18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.**

Fait à : _____ Le : / / _____ Signature (lu et approuvé, bon pour accord) du pèlerin :

Christine CLERC

Directrice du service diocésain des pèlerinages **Joindre à ce bulletin d'inscription une photocopie de votre passeport**

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du bulletin d'inscription.

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION TERRE SAINTE du 7 au 16 octobre 2021 (soit 10 jours et 9 nuits)
à retourner avant le **25 Juillet 2021** (après cette date, merci de nous contacter)

PELERIN

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant sur la pièce d'identité (en cours de validité) utilisée durant le pèlerinage.

Merci de remplir une fiche d'inscription par participant au pèlerinage, en toutes lettres et majuscules

ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX

<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> MME	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Sœur	NOM :	Prénom :
Nationalité :				Date de naissance : ___ / ___ / ___	
Adresse :					
Code postal :		Ville :			
Tél fixe :		Tél portable :			
E-mail :					
N° passeport/CNI* :			Emis le : ___ / ___ / ___		Expire le : ___ / ___ / ___

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (à compléter obligatoirement)

Nom : Prénom :
Téléphone : Lien de parenté :

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes.

Cocher les cases correspondant à vos choix.

J'autorise l'Association diocésaine d'Autun à enregistrer mes coordonnées (mail, postales et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations par mails, SMS ou courrier postal.

OUI NON

DROIT A L'IMAGE

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte la publication sur tous supports de communication du diocèse d'AUTUN.

OUI NON

INFORMATION SUR LE PELERINAGE (se reporter aux conditions particulières)

De façon générale, ce pèlerinage nécessite d'être en capacité de pouvoir marcher quelques kms (environ 5 kms par jours) et tenir la position debout de façon prolongée. En m'inscrivant j'atteste de cette capacité. A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement en cas de difficultés à suivre le groupe

- **TRANSPORT EN CAR** : Cocher le lieu de départ choisi : SAINT DESERT MÂCON
- **HEBERGEMENT** : Je désire une chambre : Individuelle (400 €) 2 LITS (twin) COUPLE (double)
 AUTRE

Je désire partager ma chambre avec : _____

A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée.

- **RESTAURATION** : Régimes spéciaux à préciser si nécessaire : _____